



PLAN D'ACTION 2018-2023

CHAPITRE 7

PLAN DIRECTEUR DE L'EAU
Mise à jour de la 2^e édition – 2018
Version actualisée en juin 2021

Référence du document

Comité du bassin versant de la rivière du Lièvre (COBALI). 2018. « Chapitre 7 : Plan d'action 2018-2023 », *Plan directeur de l'eau, 2^e édition, mise à jour 2018, version actualisée en juin 2021*. 18 p.

Table des matières

Table des matières	iii
Liste des abréviations, acronymes et définitions	iv
Introduction	v
1. Plan d’action	6
1.1 Enjeu.....	6
1.2. Orientation	7
1.3. Objectif.....	7
1.3.1. Objectifs de conservation des milieux humides et hydriques (OCMHH).....	7
1.4. Action	8
1.4.1. Type d’action	8
1.4.2. Territoire visé	9
1.4.3. Niveau de priorité.....	9
1.4.4. Échéancier	9
1.4.5. Maître d’œuvre et partenaires potentiels	10
1.4.6. Indicateurs et cibles.....	10

Liste des abréviations, acronymes et définitions

CCAÉ	Clubs-conseils en agroenvironnement
CÉGÉP	Collège d'enseignement général et professionnel
CIC	Canards illimités Canada
CISSS	Centre intégré de santé et services sociaux
CLD	Centre local de développement
COBALI	Comité du bassin versant de la rivière du Lièvre
CRE	Conseil régional de l'environnement (soit le CRE Laurentides et le Conseil régional de l'environnement et du développement durable de l'Outaouais (CREDDO))
ECCC	Environnement et Changement climatique Canada
FédéCP	Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs
FTGQ	Fédération des trappeurs gestionnaires du Québec
MAPAQ	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
MAMH	Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation
MELCC	Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
MRC	Municipalité régionale de comté (Antoine-Labelle, Collines-de-l'Outaouais, Papineau, Vallée-de-la-Gatineau et ville de Gatineau)
MFFP	Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
POC	Pêches et Océans Canada
MSP	Ministère de la Sécurité publique
MTQ	Ministère des Transports du Québec
OBV	Organisme de bassin versant
OCMHH	Objectifs de conservation des milieux humides et hydriques
PRMHH	Plan régional des milieux humides et hydriques
ROBVQ	Regroupement des organismes de bassins versants du Québec
SADC	Société d'aide au développement des collectivités
Table GIRT	Table de gestion intégrée des ressources et du territoire
TC	Transport Canada
ZEC	Zone d'exploitation contrôlée
Municipalités	Bowman, Chute-Saint-Philippe, Denholm, Ferme-Neuve, Gatineau, Kiamika, Lac-des-Écorces, Lac-du-Cerf, Lac-Saguay, Lac-Sainte-Marie, Lac-Saint-Paul, L'Ange-Gardien, Lochaber, Lochaber-Partie-Ouest, Mayo, Mont-Laurier, Mont-Saint-Michel, Mulgrave-et-Derry, Notre-Dame-de-la-Salette, Notre-Dame-de-Pontmain, Notre-Dame-du-Laus, Rivière-Rouge, Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles, Sainte-Anne-du-Lac, Thurso, Val-des-Bois et Val-des-Monts.
Regroupements agricoles	Union paysanne et Union des producteurs agricoles (UPA)
Regroupements forestiers	l'Alliance des producteurs forestiers Laurentides-Outaouais, les agences régionales de mise en valeur de la forêt privée, la Table Forêt Laurentides, la coopérative Terra-Bois.
Gestionnaires de barrages	Direction générale des barrages, Énergie Brookfield, Algonquin Power et Boralex
Territoires fauniques	Réserve faunique de Papineau-Labelle, zecs, pourvoires à droits exclusifs, parcs régionaux.

Introduction

Le portrait des bassins versants de la zone de gestion intégrée de l'eau (ZGIE) du COBALI (chapitres 2 et 3), les préoccupations sociales (chapitre 4) et le diagnostic (chapitre 5) ont permis de relever les grandes problématiques de la zone de gestion. Un premier pas vers les solutions a été effectué avec la détermination des enjeux et des orientations (chapitre 6). Le présent document constitue la suite logique et l'aboutissement du Plan directeur de l'eau (PDE), soit le plan d'action 2018-2023 pour la ZGIE du COBALI. On y retrouve les actions qui seront entreprises par les acteurs de l'eau au cours des cinq prochaines années afin de répondre aux problématiques soulevées et d'atteindre les objectifs fixés.

Les actions ont été élaborées en tenant compte du diagnostic réalisé à la lumière des données du portrait, ainsi que des préoccupations sociales recueillies au moyen de plusieurs modes de consultation. De plus, le plan d'action a été soumis à la table de concertation du COBALI ainsi qu'à son Comité technique. Fidèle aux orientations de travail du COBALI, la plupart des interventions sont d'application générale et concernent l'ensemble de la zone de gestion. Cependant, par rapport au précédent plan d'action, couvrant la période de 2013 à 2018 (mars), certaines actions visent plus spécifiquement certains secteurs jugés prioritaires grâce aux nombreuses données récoltées lors des cinq dernières années. De plus, le plan d'action couvre un spectre plus large de domaines afin de comprendre l'ensemble des préoccupations sociales, tout en répondant aux attentes gouvernementales. Le plan d'action sert à déterminer et à planifier les actions. Il appartient aux acteurs de l'eau, ils sont porteurs de sa réalisation. Le COBALI voit au suivi de la mise en œuvre du plan d'action, tout en collaborant à la réalisation de certaines des actions ou d'en être le maître d'œuvre selon le cas.

1. Plan d'action

Enjeu								
Orientation								
Objectifs	# action	Actions	Type d'action	Territoire visé	Niveau de priorité	Échéancier	Maître d'œuvre et Partenaires <u>potentiels</u>	Indicateurs et cibles
Description de l'objectif à atteindre d'ici 2023	1	Description d'une action	Nature de l'action à entreprendre	Description du territoire visé	Priorité de l'action	Échéancier pour réaliser l'action	Acteur(s) qui organise et applique l'action Acteur(s) qui aide le maître d'œuvre	Description de l'indicateur lié à l'action Cible à atteindre

1.1 Enjeu

Pour la zone de gestion du COBALI, on retrouve quatre enjeux qui regroupent l'ensemble des problématiques considérées (chapitre 6), soit :

A- Qualité de l'eau

B- Quantité d'eau

C- Écosystème

D- Accessibilité et aspects sociaux

1.2. Orientation

Les orientations sont formulées pour répondre directement aux problématiques retrouvées dans la zone de gestion. Au total, huit orientations sont présentées dans le plan d'action (chapitre 6) :

A.1. Diminuer les sources de pollution de l'eau de surface

A.2. Acquérir et diffuser des connaissances sur l'état des ressources en eau

B.1. Réduire les impacts associés à la variation des niveaux de l'eau

B.2. Favoriser une utilisation efficace de l'eau potable

C.1. Conserver et restaurer les milieux humides et hydriques

C.2. Favoriser la conservation des espèces indigènes et limiter l'impact des espèces exotiques envahissantes

D.1. Favoriser l'encadrement de la navigation et des accès aux plans d'eau

D.2. Favoriser l'essor de communautés durables et impliquées dans la gestion intégrée de l'eau par bassin versant

1.3. Objectif

Les objectifs précisent les orientations afin de répondre aux problématiques et aux causes probables révélées dans le diagnostic. Un total de 22 objectifs a été élaboré (chapitre 6).

1.3.1. Objectifs de conservation des milieux humides et hydriques (OCMHH)

Tel que détaillé au chapitre 4 sur les préoccupations sociales, les Plans directeurs de l'eau doivent désormais obligatoirement présenter des OCMHH, nouveaux ou mis à jour. Le plan d'action a donc été révisé en mars 2021 afin de modifier l'objectif C1.1. pour en faire un OCMHH associé aux milieux humides, ainsi que l'action 36 associée. De plus, l'objectif C1.4. a été ajouté en tant qu'OCMHH associé aux milieux hydriques. L'action 61 qui y est associée a également été ajoutée aux 60 actions existantes. Pour faciliter le suivi des autres actions du PDE déjà en cours, le numéro d'action 61 lui a été attribué afin de ne pas modifier la numérotation.

Les OCMHH s'appliquent pour les trois bassins versants de la zone de gestion (bassin versant de la rivière du Lièvre, bassin versant de la rivière Blanche et bassin versant du ruisseau Pagé). Toutefois, chaque bassin versant doit être traité distinctement et les OCMHH doivent être pris en compte pour chacun d'eux séparément, dans chacune des MRC.

Liste des OCMHH approuvés par la table de concertation :

- Conserver les milieux jugés importants pour les fonctions de filtration et de réduction de l'érosion
- Conserver les complexes de milieux humides de grande taille et comprenant des types diversifiés
- Conserver les milieux humides ou hydriques qui constituent des habitats irremplaçables ou importants pour des espèces menacées et vulnérables
- Conserver les milieux riverains des plaines inondables jouant un rôle important pour la rétention des crues et la conservation de l'espace de liberté des grands cours d'eau, dont au moins un secteur inondable de type marécage pour chacun des cours d'eau suivants: rivière du Lièvre et réservoirs associés, rivière Kiamika, rivière Blanche, rivière des Outaouais
- Conserver une proportion suffisante de grandes tourbières pour maintenir les services de séquestration de carbone, sur le territoire de la MRC d'Antoine-Labelle
- Assurer une représentativité des superficies occupées par tous les types de milieux humides présents dans chaque domaine bioclimatique

1.4. Action

Les actions sont numérotées. Elles peuvent être des activités, des mesures ou des pratiques de gestion qui devront être réalisées afin d'atteindre les objectifs. Le plan d'action est constitué de 61 actions distinctes.

1.4.1. Type d'action

Les types d'action correspondent aux catégories recommandées par le ROBVQ pour évaluer la nature des actions entreprises : sensibilisation et information, réglementation, incitatifs (fiscaux ou autres), planification, projet d'infrastructure, intervention terrain, conservation, acquisition de connaissances.

1.4.2. Territoire visé

La plupart des actions visent l'ensemble des bassins versants et le territoire visé est alors désignée comme la « zone de gestion ». Toutefois, certaines actions concernent des territoires précis, qui sont alors détaillés selon l'échelle la plus appropriée (municipalité, région, sous-bassin versant, etc.).

En ce qui concerne spécifiquement les « *bassins versants agricoles prioritaires* », ceux-ci réfèrent à certains secteurs prioritaires identifiés dans le diagnostic (chapitre 5). Voici la liste des secteurs prioritaires:

- Bassin versant du ruisseau des Journalistes (Ferme-Neuve)
- Bassin versant du lac des Îles (Mont-Laurier et Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles)
- Bassin versant du lac des Écorces (Mont-Laurier et Lac-des-Écorces)
- Bassin versant du lac de l'Argile
- Extrême sud de la zone de gestion, plus particulièrement dans le bassin versant de la rivière Blanche (Lochaber-Partie-Ouest, Lochaber, Mayo) et le bassin versant du ruisseau Pagé (Gatineau, L'Ange-Gardien).

Quant au « *territoire sans cartographie détaillée* », celui-ci comprend tout le territoire qui n'a pas fait l'objet de cartographie détaillée des milieux humides par Canards Illimités Canada. Ce territoire correspond à l'ensemble de la zone de gestion, à l'exception du territoire de la ville de Gatineau et des municipalités de Lochaber-Partie-Ouest, Lochaber, Thurso et Mulgrave-et-Derry.

1.4.3. Niveau de priorité

Le niveau de priorité désigne l'importance globale donnée à la réalisation de l'action. Il influence non seulement l'échéancier, mais aussi l'ampleur de l'action à réaliser (indicateurs et cibles), de même que la hiérarchie des actions à réaliser en premier lieu.

1.4.4. Échéancier

L'échéancier définit à quel phase du plan d'action il serait souhaitable ou possible que l'action soit réalisée. Vu la difficulté de convenir d'avance d'un calendrier de réalisation des projets, l'échéancier propose des paramètres de temps assez généraux (court terme, moyen terme, long terme) entre 2018 et 2023.

1.4.5. Maître d'œuvre et partenaires potentiels

Le maître d'œuvre est l'acteur, ou le groupe d'acteurs, ciblé comme responsable de la réalisation de l'action. Le partenaire participe à la mise en œuvre de l'action. Ceux présentés dans le plan d'action sont des maîtres d'œuvre et des partenaires potentiels, il n'y a donc aucune entente ou contrat qui lie ces acteurs préalablement au plan d'action. Cependant, les acteurs et groupes d'acteurs ont été invités à participer à l'élaboration du plan d'action et plusieurs d'entre eux ont manifesté leur intention de s'investir dans la réalisation des actions. La promotion du plan d'action visera à faciliter la mise en place des actions avec les acteurs potentiels. Lorsqu'aucun maître d'œuvre n'est identifié en gras, cela indique que le promoteur du projet reste à définir, en particulier lorsque les compétences sont partagées.

1.4.6. Indicateurs et cibles

Les indicateurs d'une action sont les paramètres mesurés pour évaluer la réalisation ou non d'une action (par exemple, le nombre d'acteurs qui participent à une formation). La cible est un objectif quantitatif ou qualitatif à atteindre pour l'indicateur (par exemple, que 20 acteurs participent à la formation). Afin de réaliser pleinement une action, la cible doit être atteinte. Les indicateurs d'actions et leur cible sont directement liés aux suivis et à l'évaluation du plan d'action (chapitre 8).

Enjeu A : Qualité de l'eau

Orientation A1. Diminuer les sources de pollution de l'eau de surface

Objectifs	# action	Actions	Type d'action	Territoire visé	Niveau de priorité	Échéancier	Maître d'œuvre et Partenaires potentiels	Indicateurs et cibles
A1.1 Diminuer l'impact du secteur municipal sur la qualité de l'eau	1	Adopter des mesures de contrôle de l'érosion adaptées lors de travaux municipaux de construction et de voirie	Réglementation	Zone de gestion	Élevé	Moyen	Municipalités MTQ	Nombre de municipalités qui ont réalisé ou exigé des mesures de contrôle de l'érosion sur une base régulière 12
	2	Former le personnel et transmettre des connaissances en gestion de l'érosion et des eaux pluviales	Sensibilisation et information	Zone de gestion	Élevé	Court	COBALI Municipalités	Nombre de municipalités formées 15
	3	Implanter des mesures ou des normes relatives à la gestion durable des eaux pluviales	Réglementation	Zone de gestion	Élevé	Moyen	Municipalités MRC	Nombre d'initiatives concrètes répertoriées 20
	4	Réduire les rejets d'eaux usées sans traitement (surverses), surtout dans les petits cours d'eau	Projets d'infrastructures	Mont-Laurier, Ferme-Neuve, Gatineau	Élevé	Long	Municipalités MELCC	Nombre de secteurs urbains problématiques où une diminution du nombre et de la durée des surverses annuelles est constatée par rapport à 2013-2018 3
A1.2 Diminuer l'impact des secteurs résidentiels et de villégiature sur la qualité de l'eau	5	Promouvoir la protection et la revégétalisation des bandes riveraines et les bonnes pratiques en milieu riverain	Sensibilisation et information	Zone de gestion	Élevé	En continu	COBALI Municipalités, MRC, CRE, associations de lacs	Nombre de municipalités où la sensibilisation est assurée par au moins quatre diffusions / an 23 Nombre de projets de sensibilisation régionaux 20
	6	Instaurer des méthodes incitatives ou des projets pour revégétaliser les rives (ex: distribution d'arbres et d'arbustes)	Incitatifs	Zone de gestion	Moyen	Court	Municipalités COBALI, MRC, associations de lacs	Nombre de projets de revégétalisation ou secteurs revégétalisés 10 Nombre d'incitatifs municipaux répertoriés 23
	7	Assurer l'application de la réglementation des bandes riveraines par leur inspection et exiger des mesures correctrices	Réglementation	Zone de gestion	Élevé	En continu	Municipalités	Municipalités qui ont fait une inspection quatre années sur cinq ou plus, en exigeant des mesures correctrices 18
	8	Adopter des mesures ou des normes de contrôle de l'érosion lors de travaux pouvant mettre le sol à nu ou fragiliser les rives	Réglementation Sensibilisation	Zone de gestion	Élevé	Moyen	Municipalités MRC, MTQ, MSP	Nombre de municipalités ayant instauré des normes de contrôle de l'érosion 12
	9	Réglementer pour interdire l'application de fertilisants ou de pesticides en bordure des plans d'eau	Réglementation	Zone de gestion	Faible	Moyen	Municipalités MRC	Nombre de municipalités ayant interdit ces pratiques 23
	10	Voir au bon fonctionnement des installations septiques et exiger à la remise aux normes lorsque nécessaire	Réglementation	Zone de gestion	Élevé	En continu	Municipalités	Nombre de municipalités ayant un système de suivi de la conformité 15
	11	Former le personnel et transmettre des connaissances relatives à l'aménagement des propriétés riveraines	Sensibilisation et information	Zone de gestion	Élevé	Court terme	COBALI Municipalités, MRC	Nombre de municipalités formées ou soutenues 23

Objectifs	# action	Actions	Type d'action	Territoire visé	Niveau de priorité	Échéancier	<i>Maître d'œuvre et Partenaires potentiels</i>	Indicateurs et cibles
A1.3 Diminuer l'impact du secteur agricole sur la qualité de l'eau	12	Réaliser des projets structurants pour la conservation des sols en milieu agricole prioritaire	Planification Intervention terrain	Secteurs agricoles prioritaires	Élevé	Long	COBALI MAPAQ, CCAE, Regroupements agricoles, municipalités	Nombre de projets structurants 3
	13	Assurer l'inspection des bandes riveraines, incluant les mesures pour interdire l'accès du bétail aux cours d'eau	Réglementation Sensibilisation	Zone de gestion	Élevé	Moyen	Municipalités MELCC, MAPAQ, Regroupements agricoles	Nombre de municipalités ayant fait une inspection des bandes riveraines en milieu agricole 4
	14	Promouvoir l'utilisation de pratiques agro-environnementales qui assurent la protection des cours d'eau	Sensibilisation et information	Zone de gestion	Élevé	Court	COBALI MAPAQ, Regroupements agricoles, CCAE municipalités, MRC	Nombre de projets réalisés 10
A1.4 Diminuer l'impact du secteur forestier sur la qualité de l'eau	15	Intégrer des mesures de protection des milieux hydriques pour la voirie forestière en forêt privée	Réglementation Sensibilisation	Zone de gestion	Moyen	Moyen	Municipalités MRC	Nombre de municipalités intégrant des mesures 10
	16	Sensibiliser les propriétaires forestiers aux bonnes pratiques pour la protection des milieux humides et hydriques en forêt privée	Sensibilisation et information	Zone de gestion	Moyen	Moyen	<i>Municipalités,</i> <i>Regroupements forestiers,</i> <i>MRC, COBALI</i>	Nombre de projets régionaux réalisés 2
	17	Favoriser la prise en compte des préoccupations reliées à l'eau à la planification forestière, à l'échelle du bassin versant (forêt publique)	Réglementation	Territoire faunique et forestier	Moyen	En continu	MFFP <i>COBALI, Tables GIRT</i>	Maintien de la participation aux mécanismes de consultation Réalisation

Orientation A2. Acquérir et diffuser des connaissances sur l'état des ressources en eau								
Objectifs	# action	Actions	Type d'action	Territoire visé	Niveau de priorité	Échéancier	Maitre d'œuvre et Partenaires potentiels	Indicateurs et cibles
A2.1 Acquérir et diffuser des connaissances sur la qualité de l'eau de surface	18	Réaliser des études ou des plans d'actions spécifiques pour la gestion intégrée de certains plans d'eau (bilans de la qualité de l'eau, PDE de lacs, synthèses, plans d'actions municipaux...)	Acquisition de connaissances	Zone de gestion	Moyen	En continu	COBALI Municipalités, CRE, associations de lacs	Nombre d'études ou plans d'actions 5
	19	Soutenir la mise en œuvre de plans d'actions locaux et la concertation des acteurs dans les secteurs prioritaires	Planification	Secteurs prioritaires et secteurs s'étant dotés de plans d'actions	Élevé	Moyen	COBALI Municipalités, associations de lacs	Nombre de groupes d'acteurs soutenus dans leur suivi 5
	20	Assurer l'échantillonnage des stations du Réseau-rivières et de nouveaux cours d'eau d'intérêt chaque année afin d'obtenir un portrait représentatif et comparable du bassin versant	Acquisition de connaissances	Zone de gestion, en particulier dans le bassin versant de la rivière Blanche	Élevé	En continu	COBALI, MELCC	Maintien du suivi des stations permanentes Réalisation
								Nombre de stations ponctuelles échantillonnées 30
	21	Favoriser et soutenir les acteurs de l'eau dans leurs activités de sensibilisation et d'acquisition de connaissances (ex : RSVL)	Sensibilisation et information	Zone de gestion	Élevé	En continu	COBALI Municipalités, CRE, MRC, associations de lacs	Maintien d'un service de soutien aux activités
	22	Maintenir un inventaire des lacs touchés par les cyanobactéries et informer le public quant à cette problématique	Acquisition de connaissances	Zone de gestion	Moyen	En continu	MELCC, COBALI Municipalités, associations de lacs	Nombre d'années de mise à jour et de sensibilisation régionale 5
	23	Diffuser des résultats de la qualité de l'eau auprès des acteurs	Sensibilisation et information	Zone de gestion	Élevé	Court terme, en continu	COBALI MELCC, CRE	Nombre d'années de diffusion annuelle des résultats 5
	24	Créer des liens avec le milieu de l'enseignement post-secondaire pour la réalisation de projets de recherche sur le territoire	Planification	Zone de gestion	Faible	Moyen	COBALI Municipalités, CÉGEPs, Universités, associations de lacs	Nombre de projets 1
A2.2 Acquérir et diffuser des connaissances sur l'état des eaux souterraines des Laurentides	25	Réaliser un projet d'acquisition de connaissances sur les eaux souterraines sur le territoire habité des Laurentides (ACES)	Acquisition de connaissances	MRC d'Antoine-Labelle	Élevé	Moyen	Universités COBALI MRC d'Antoine-Labelle, MELCC	Réalisation
A2.3 Acquérir des connaissances sur les menaces pour la qualité des sources d'eau potable	26	Réaliser une analyse de la vulnérabilité des sources d'eau potable conformément au Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection pour chacune des municipalités concernées	Acquisition de connaissances Planification	Sainte-Anne-du-Lac, Ferme-Neuve, Mont-Laurier, Lac-des-Écorces, Val-des-Bois, Gatineau	Très élevé	Moyen	Municipalités COBALI	Nombre de municipalités 6

Enjeu B : Quantité d'eau

Orientation B1. Réduire les impacts associés à la variation des niveaux de l'eau

Objectifs	# action	Actions	Type d'action	Territoire visé	Niveau de priorité	Échéancier	Maître d'œuvre et Partenaires potentiels	Indicateurs
B1.1 Limiter les risques associés aux inondations et leurs impacts	27	Améliorer les connaissances et l'identification des zones inondables, ainsi que les zones à risque d'inondation ou de mouvements de masse	Acquisition de connaissances Planification	Zone de gestion	Moyen	Moyen	MRC, municipalités MSP, COBALI	Nombre de MRC pour lesquelles une mise à jour des connaissances est réalisée 5
	28	Réduire la vulnérabilité face aux risques d'inondations par l'élaboration et la diffusion de plans de mesures d'urgence et de prévention	Planification Sensibilisation et information	Zone de gestion	Élevé	Moyen	Municipalités COBALI, MRC, MSP, gestionnaires de barrages, agents immobiliers	Nombre de municipalités ayant élaboré et diffusé un plan de mesure d'urgence et de prévention 23
	29	Sensibiliser à la gestion responsable du castor et des débris de bois dans les cours d'eau	Sensibilisation et information	Zone de gestion	Moyen	Moyen	MRC, territoires fauniques, COBALI, municipalités, FTGQ	Nombre de projets de sensibilisation des acteurs et du public, à l'échelle de la zone de gestion 1
B1.2 Favoriser la compréhension de la gestion des niveaux de l'eau pour les plans d'eau dont le niveau est contrôlé par un barrage	30	Informers les acteurs et le public quant à la dynamique et l'espace de liberté des cours d'eau, ainsi que des rôles et responsabilités des acteurs impliqués dans la gestion du niveau des plans d'eau	Sensibilisation et information	Zone de gestion	Moyen	Court	COBALI gestionnaires de barrages, associations de lacs	Nombre d'outils d'information à l'échelle de la zone de gestion 7
B1.3 Développer des stratégies d'adaptation aux changements climatiques	31	Informers les acteurs quant à l'impact des changements hydroclimatiques dans la zone de gestion et des mesures d'adaptation correspondantes	Sensibilisation et information	Zone de gestion	Élevé	Court	COBALI, ROBVO, municipalités, Ouranos, MELCC	Nombre d'actions à portée régionale 3
	32	Développer des plans ou des mesures d'adaptation aux changements hydroclimatiques	Planification	Zone de gestion	Élevé	Long	COBALI Municipalités, MRC, CRE, associations de lacs	Nombre de municipalités ayant adopté un plan ou des mesures d'adaptation aux changements climatiques 5

Orientation B2. Favoriser une utilisation efficace de l'eau potable

B2.1 Valoriser l'eau potable du robinet et favoriser son économie	33	Adopter des mesures, des règlements ou des incitatifs pour économiser l'eau potable	Réglementation Incitatifs	Priorité aux municipalités ayant un aqueduc	Élevé	Court	Municipalités Réseau-Environnement MAMH	Nombre de municipalités ayant adopté des mesures, des règlements ou des incitatifs 12
	34	Sensibiliser face à la valeur de l'eau du robinet, son traitement et la lutte au gaspillage	Sensibilisation et information	Priorité aux municipalités ayant un aqueduc	Élevé	Moyen	Municipalités, CISSS COBALI Réseau-Environnement Enviro Educ-Action	Nombre de municipalités ayant conscientisé face à la valeur de l'eau potable et son traitement 12
								Nombre de projets de sensibilisation régionaux 3

Enjeu C : Écosystème								
Orientation C1. Conserver et restaurer les milieux humides et hydriques								
Objectifs	# action	Actions	Type d'action	Territoire visé	Niveau de priorité	Échéancier	Maître d'œuvre et Partenaires potentiels	Indicateurs
<p>C1.1 Favoriser la conservation et la restauration des milieux humides</p> <p>D'ici 2023, pour chacun des trois bassins versants de la ZGIE et pour chaque domaine bioclimatique qu'on y retrouve, 100 % des MRC auront identifié à des fins de conservation des superficies assurant une représentativité de la proportion (%) de tous les types de milieux humides présents</p>	35	Cartographier et identifier les milieux humides en milieu municipalisé	Planification Conservation	Territoire sans cartographie détaillée	Très élevé	Moyen	MRC COBALI, municipalités, CIC	Nombre de municipalités où des projets d'acquisition de connaissances par rapport à 2018 ont été réalisés 10
	36	Réaliser des plans régionaux des milieux humides et hydriques (PRMHH) en cohérence avec les objectifs de conservation des milieux humides et hydriques (OCMHH) pour chacun des trois bassins versants de la ZGIE. Les OCMHH sont listés au point 1.3.1. du chapitre 7 (plan d'action)	Planification Conservation	Zone de gestion, à l'exception du domaine de l'État	Très élevé	Long	MRC COBALI, CRE, MELCC	Nombre de MRC ayant identifié les milieux humides d'intérêt en cohérence avec les OCMHH dans leur PRMHH 5
	37	S'assurer que les intervenants municipaux ont la formation nécessaire pour l'identification des milieux humides et les sensibiliser à leur conservation	Sensibilisation et information	Zone de gestion	Élevé	Court	COBALI, MELCC	Nombre de municipalités et de MRC formées 10
	38	Sensibiliser le public sur le maintien de l'intégrité des milieux humides et promouvoir les mesures de conservation	Sensibilisation et information	Zone de gestion	Moyen	Court	COBALI Organismes de conservation, municipalités	Nombre de projets réalisés, dont au moins un couvrant l'ensemble de la zone de gestion 10
<p>C1.2 Favoriser la connectivité des milieux aquatiques et riverains</p>	39	Sensibiliser les acteurs pour assurer la libre-circulation des espèces aquatiques (ponceaux adéquats, maintien de corridors fauniques)	Sensibilisation et information	Zone de gestion	Moyen	Moyen	COBALI, Municipalités MRC, MTQ, MFFP, ZEC	Nombre d'acteurs formés ou sensibilisés 18
	40	Assurer la libre-circulation du poisson et des espèces riveraines (ponceaux adéquats, maintien de corridors fauniques)	Planification Intervention terrain	Zone de gestion	Faible	Long	COBALI Municipalités, MRC, CRE, associations de lacs	Nombre de municipalités ou gestionnaires ayant agi suite à l'identification de problématiques 10
<p>C1.3 Favoriser la protection des habitats aquatiques</p>	41	Sensibiliser à l'impact des VHR sur les plages, le littoral, les bandes riveraines et les milieux humides	Sensibilisation et information	Zone de gestion	Faible	Court	COBALI Clubs quad, municipalités, territoires fauniques	Nombre de clubs quad sensibilisés 4
								Nombre de projets couvrant la zone de gestion 1
	42	Sensibiliser les acteurs à l'importance des différentes espèces et à la protection de leurs habitats	Sensibilisation et information	Zone de gestion	Moyen	En continu	COBALI	Intégrer systématiquement cette dimension dans les outils de sensibilisation applicables Réalisation

Objectifs	# action	Actions	Type d'action	Territoire visé	Niveau de priorité	Échéancier	Maître d'œuvre et Partenaires potentiels	Indicateurs
C1.4 Favoriser la conservation des milieux hydriques D'ici 2023, 100 % des MRC auront identifié à des fins de conservation des milieux des plaines inondables jouant un rôle important pour la rétention des crues et la conservation de l'espace de liberté des grands cours d'eau	61	Identifier pour la conservation au moins un secteur inondable de type marécage pour chacun des cours d'eau suivants: rivière du Lièvre et réservoirs associés, rivière Kiamika, rivière Blanche, rivière des Outaouais	Planification Conservation	Zone de gestion, à l'exception du domaine de l'État	Très élevé	Long	MRC <i>COBALI, CRE, MELCC</i>	Nombre de MRC ayant identifié pour ces milieux hydriques les secteurs inondables d'intérêt en cohérence avec l'OCMHH dans leur PRMHH 5
Orientation C2. Favoriser la conservation des espèces indigènes et limiter l'impact des espèces exotiques envahissantes								
Objectifs	# action	Actions	Type d'action	Territoire visé	Niveau de priorité	Échéancier	Maître d'œuvre et Partenaires potentiels	Indicateurs
C2.1 Assurer le suivi et limiter l'impact des espèces exotiques envahissantes ou non indigènes	43	Maintenir un inventaire des milieux hydriques colonisés par des espèces exotiques envahissantes	Acquisition de connaissances	Zone de gestion	Moyen	En continu	MELCC <i>COBALI, CRE</i>	Nombre d'années de mise à jour 5
	44	Réaliser des projets visant à détecter la présence d'espèces exotiques envahissantes ou délimiter les secteurs affectés	Acquisition de connaissances Intervention terrain	Zone de gestion	Élevé	Moyen	<i>COBALI CRE, MFFP, MELCC, associations de lacs, municipalités</i>	Nombre de projets de détection ou de délimitation 10
	45	Diffuser et mettre en place des moyens de contrer la progression des espèces exotiques envahissantes dans un milieu hydrique affecté	Sensibilisation et information, intervention terrain	Zone de gestion	Élevé	Moyen	<i>COBALI, MELCC, MFFP, CRE, municipalités, associations de lacs</i>	Maintenir une sensibilisation auprès des acteurs Nombre de lacs touchés par un nouveau projet 5
	46	Sensibiliser aux impacts possibles de l'introduction d'espèces de poissons non indigènes	Sensibilisation et information	Zone de gestion	Faible	Moyen	<i>COBALI, MFFP, municipalités, clubs d'ensemencement</i>	Nombre de projets couvrant la zone de gestion 1
C2.2 Contribuer au maintien ou au rétablissement d'espèces aquatiques d'intérêt	47	Réaliser des projets contribuant au rétablissement d'espèces aquatiques en péril ou d'intérêt sportif en déclin	Intervention terrain Conservation Sensibilisation	Territoires d'occurrence des espèces	Élevé	Moyen	<i>COBALI, MFFP, MELCC, ECCC, POC, municipalités, organismes environnementaux, ZEC, pourvoies</i>	Nombre de projets dédiés ou directement liés à des espèces d'intérêt 4
	48	Développer des outils de sensibilisation adaptés aux pêcheurs sportifs, axés sur le poisson et ses besoins	Sensibilisation et information	Zone de gestion	Moyen	Moyen	<i>COBALI, MFFP, FédéCP, pourvoies</i>	Outils couvrant la zone de gestion 5

Enjeu D : Accessibilité et aspects sociaux

Orientation D1. Favoriser l'encadrement de la navigation et des accès aux plans d'eau

Objectifs	# action	Actions	Type d'action	Territoire visé	Niveau de priorité	Échéancier	Maître d'œuvre et Partenaires potentiels	Indicateurs
D1.1 Favoriser la cohabitation harmonieuse et sécuritaire sur les plans d'eau	49	Sensibiliser les plaisanciers quant à la conduite respectueuse des embarcations à moteur	Sensibilisation et information	Zone de gestion	Moyen	En continu	COBALI Municipalités, MRC, associations de lacs, CRE, TC	Nombre de municipalités où la sensibilisation est assurée par au moins deux diffusions / an 21
								Nombre de projets régionaux 8
	50	Mettre en place des mesures pour diminuer la vitesse dans les zones peu profondes et près des rives (bouée, code d'éthique, zones d'activités récréatives, règlement)	Sensibilisation et information, réglementation	Zone de gestion	Moyen	Court	Municipalités, associations de lacs	Nombre de lacs ou plans d'eau touchés par un nouveau projet 5
	51	Faire des représentations auprès des instances politiques pour améliorer la réglementation relative à la navigation	Sensibilisation et information	Zone de gestion	Élevé	Moyen	COBALI Municipalités, MRC, associations de lacs, CRE	Nombre de représentations faites 4
D1.2 Favoriser l'adoption de mesures pour prévenir l'introduction d'espèces exotiques envahissantes	52	Sensibiliser les résidents et les plaisanciers quant aux problématiques engendrées par les espèces exotiques envahissantes et les moyens de prévenir leur prolifération	Sensibilisation et information	Zone de gestion	Très élevé	Court, en continu	COBALI, MELCC municipalités, MRC, associations de lacs, CRE, pourvoies, ZEC, campings	Nombre de municipalités où la sensibilisation est assurée par au moins quatre moyens de diffusion / an 23
								Nombre de projets régionaux 10
	53	Promouvoir aux plaisanciers l'emplacement des stations de nettoyage des embarcations et favoriser la mise en service de nouvelles stations à des endroits stratégiques	Sensibilisation et information, projet d'infrastructure	Zone de gestion	Très élevé	Moyen	COBALI Municipalités, MRC, associations de lacs, CRE	Nombre d'outils couvrant la zone de gestion 5
								Nombre de nouvelles stations 2
D1.3 Promouvoir le caractère collectif de la ressource en eau	54	Assurer un accès aux plans d'eau dans l'aménagement du territoire	Planification	Zone de gestion	Moyen	Long	MRC Municipalités, FédéCP	Nombre de MRC intégrant les accès publics à leurs orientations 5
	55	Aménager les accès publics de façon à sensibiliser les utilisateurs et faciliter le passage à l'action	Planification	Zone de gestion	Moyen	Moyen	MRC Municipalités	Nombre de municipalités ayant adopté de nouvelles mesures de prévention tout en conservant l'accès public 5

Orientation D2. Favoriser l'essor de communautés durables et impliquées dans la gestion intégrée de l'eau par bassin versant								
Objectifs	# action	Actions	Type d'action	Territoire visé	Niveau de priorité	Échéancier	Maître d'œuvre et Partenaires potentiels	Indicateurs
D2.1 Favoriser les échanges et valoriser les initiatives	56	Diffuser les actions novatrices	Sensibilisation et information	Zone de gestion	Très élevé	En continu	COBALI <i>médias</i>	Création d'un outil de diffusion périodique des actions novatrices pour les acteurs 1
	57	Organiser des rencontres permettant aux acteurs de l'eau de se concerter, d'échanger et de partager leurs connaissances (forum, etc)	Sensibilisation et information	Zone de gestion	Très élevé	En continu	COBALI <i>Municipalités, MRC, associations de lacs, CRE</i>	Maintien d'un Comité technique annuel Nombre de rencontres d'échange régionales 10
D2.2 Promouvoir la gestion intégrée de l'eau par bassin versant, le sentiment d'appartenance, le développement durable, la valorisation de la biodiversité et la responsabilisation des acteurs de l'eau	58	Offrir des activités ou du matériel d'éducation relative à l'environnement en lien avec l'eau (sorties nature, activités d'interprétation, visites dans les écoles, etc.)	Sensibilisation et information	Zone de gestion	Très élevé	En continu	<i>COBALI, parcs régionaux et centres de plein air, commissions scolaires, Enviro Educ-Action</i>	Maintien d'une offre d'accompagnement Nombre d'activités 6 / année
	59	Tenir des rencontres d'information et de concertation ciblées avec les municipalités et les MRC	Sensibilisation, information, planification	Zone de gestion	Très élevé	En continu	COBALI	Nombre de MRC rencontrées 5
								Nombre de municipalités rencontrées 16
60	Promouvoir l'importance des lacs et des rivières pour l'identité régionale, ainsi que leur contribution inestimable pour le développement socio-économique.	Sensibilisation et information	Zone de gestion	Élevé	Court	COBALI <i>MRC, CLD, SADC</i>	Nombre d'outils de promotion régionaux intégrant cet aspect 3	